



## **FORMATION CLINIQUE**

**Les stages** sont répartis en alternance dès la première année sur des périodes de **5 à 10 semaines**.

L'évaluation des acquisitions en stages est progressive, une appréciation qualitative est arrêtée à chaque fin de stage. Elle s'appuie sur le portfolio, outil qui permet à la fois d'échanger sur la progression de l'étudiant et de faire le bilan de ses acquis.

Les étudiants en soins infirmiers devront effectuer, pendant leur formation, un stage dans chacune des 4 typologies de stage suivantes :

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences, pédiatrie...)
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (crèche, cabinet libéral...)

Le formateur référent du lieu de stage se rend sur le terrain lors de rencontres pédagogiques formatives et normatives. Cette organisation est connue des étudiants et des professionnels de terrain.

## L'évaluation et la validation du stage

Pour qu'un stage soit validé, il doit remplir les conditions suivantes :

- Le temps de présence effective tel que défini dans le chapitre 43, du référentiel de formation.
- Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

05/01/2021